



NOTAIRES ASSOCIÉS

Yann MICHOT
Hubert MEUNIE
Xavier GROSJEAN
Olivier JOURDE
Philippe de CORAL
Aliénor de GUERRE-BENELLI
Axelle LYAUTEY – de BEAUREPAIRE
Pauline MONTAMBAULT-GALLEN
Hubert WATIN-AUGOUARD

NOTAIRES

Valentine de DREUX-BRÉZÉ
Delphine FELBER-GAUDIN
Camille PÉGAZ

Dossier suivi par
Sandrine BOURDAROT
sandrine.bourdarot@wam.notaires.fr

VENTE Anne-Marie TAVERA veuve CORTYL
1007416 /XG /SABO /SG

Paris, le 17 avril 2026

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Xavier GROSJEAN Notaire associé de la Société par actions simplifiée dénommée "WA&M NOTAIRES ASSOCIÉS", titulaire d'un Office Notarial à PARIS, 10, rue Saint Antoine,

CERTIFIE ET ATTESTE :

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 16 avril 2026,

Monsieur Victor Renaud Pierre Marie **CORTYL**, avocat, demeurant à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) 125 rue Caulaincourt .
Né à LE MANS (72000), le 20 août 1993.
Célibataire.

Mademoiselle Élise Hélène Marie Joséphine **CORTYL**, détective privée, demeurant à SOLIGNY-LA-TRAPPE (61380) Le Bois Guillaume .
Née à LE MANS (72000), le 21 avril 1995.
Célibataire.

Mademoiselle Estelle Hélène Marie **COMPAGNON**, secrétaire de mairie, demeurant à LONGNY LES VILLAGES (61290) 111 3 les Sables Moulicent.
Née à MAINVILLIERS (28300), le 3 mars 1997.
Célibataire.

Madame Anne Arlette Marie **CORTYL**, comptable, épouse de Monsieur Nicolas **JUPIN**, demeurant à VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE (72610) 32 rue Courtilloles Saint Rigomer des Bois.
Née à LE MANS (72000), le 26 juillet 1985.

Ont vendu à :

1) Madame Florence Hélène Léonie **CORTYL**, clerc de notaire, demeurant à BAZOCHES-SUR-HOENE (61560) 2 Le Petit Coubertu.
Née à LE MANS (72000) le 18 août 1988.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Acquéreur pour deux/sixième des biens (2/6^{ème})

2) Monsieur Quentin Roger **DUTERTRE**, salarié, demeurant à BAZOCHES-SUR-HOENE (61560) 2 Le Petit Coubertu.
Né à LE MANS (72000) le 20 novembre 1989. Célibataire.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Acquéreur pour trois/sixième des biens (3/6^{ème})

Madame Florence CORTYL et Monsieur Quentin DUTERTRE ont conclu entre eux un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 23 juillet 2020, enregistré à la mairie de BAZOCHES-SUR-HOENE le 23 juillet 2020.
Contrat non modifié depuis lors.

Mademoiselle Florence CORTYL acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de **deux/sixième des biens (2/6^{ème})** déjà titulaire de la pleine propriété indivise à concurrence de **1/6^{ème} des biens**.

Monsieur Quentin DUTERTRE acquiert la pleine propriété indivise du **BIEN** objet de la vente à concurrence de **trois/sixième des biens (3/6^{ème})**.

Le présent acte vaut vente à titre de licitation ne faisant pas cesser l'indivision au profit de Madame Florence CORTYL, co-indivisaire d'origine successorale et relève du régime spécial des partages de succession ou d'indivision issue d'une donation-partage de l'article 748 du CGI et codifié au BOI-ENR-PTG-10-20.

Le présent acte vaut en outre vente au profit de Monsieur Quentin DUTERTRE

Par suite des opérations de licitation d'une part et de vente d'autre part, intervenant aux présentes :

- **Madame Florence CORTYL détiendra 50% en toute propriété des biens, elle acquiert donc 2/6^{èmes} dudit bien, étant déjà propriétaire pour 1/6^{ème}.**
- **Monsieur Quentin DUTERTRE détiendra 50% en toute propriété des biens, il acquiert donc 3/6^{èmes} dudit bien.** Le bien suivant :

DÉSIGNATION

A SOLIGNY-LA-TRAPPE (ORNE) 61380.
Des parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZL	7	LES GROUAS	16 ha 16 a 80 ca
ZL	25	LE BOIS GUILLAUME	15 ha 69 a 93 ca

Total surface : 31 ha 86 a 73 ca

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

EN FOI DE QUOI j'ai établi la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit,

Le 17 avril 2026.

Maître Xavier GROSJEAN

Fait à PARIS 04

Le 17 avril 2026

